

## Les nombreux avantages du compostage individuel :

- **une réduction des déchets alimentaires dans la poubelle** : ils représentent un tiers de notre poubelle ; ils sont constitués d'eau à 80%, ce qui rend leur incinération difficile et coûteuse. En les intégrant dans la fabrication de compost, on peut réduire le volume de la poubelle de 50 à 100 kg par an.
- **une réduction des déchets verts portés en déchetterie** : les déchets verts (brindilles, tailles de haie, gazon...) sont utiles à la fabrication du compost. Les utiliser réduit le transport de ces déchets au site de traitement.
- **un engrais naturel** : Vous obtenez un engrais naturel de qualité, non polluant, gratuit et à domicile.
- **la propreté dans votre jardin** : le composteur individuel apporte un avantage supplémentaire d'esthétisme et d'hygiène dans votre jardin.
- **un geste éco-responsable** : en utilisant le composteur et en respectant de ce fait la nature, vous réalisez un geste de plus pour la protection de l'environnement.

## Comment l'utilise-t-on\* ?

Votre composteur s'installe dans votre jardin, en contact direct avec le sol, dans un coin ombragé et à l'abri du vent, si possible à l'écart des autres habitations. Il accélère le processus de décomposition en associant le brassage des déchets et l'humidité. Pour un bon compost :

- Morcelez les déchets (déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, petits branchages, gazon, ... et déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, sachets de thé...)
- Mélangez-les à chaque nouvel apport
- Contrôlez l'humidité et l'aération

Le compost est utilisé pour la fertilisation des plantes, du jardin, au pied des arbres etc...